

District Scolaire No. 1
Résolution No. 5022 de la Ville et
du Comté de Denver de
l'État du Colorado

CONSIDÉRANT que les Écoles Publiques de Denver (DPS) s'engagent à mettre en place et à maintenir des programmes scolaires de haute qualité pour tous les élèves de DPS ;

CONSIDÉRANT que DPS s'engage à investir dans ses élèves et ses écoles afin de garantir des opportunités équitables pour tous les élèves ;

CONSIDÉRANT que les écoles ayant des effectifs corrects sont en mesure de fournir aux élèves un solide programme de soutien offrant des opportunités équitables pour tous les élèves, notamment des programmes académiques, des possibilités d'intervention et de renforcement, des programmes d'éducation multilingue appropriés, une variété de cours à option, ainsi que l'accès à divers types de soutien de l'enfant dans sa globalité - soutien socio-affectif et mental et programmes de pratiques réparatrices ;

CONSIDÉRANT que les écoles dont les effectifs sont en deçà des niveaux appropriés et constants font souvent face à des cours à option incohérents, à des impacts sur l'enseignement des langues et les programmes TNLI (Enseignement de langue maternelle transitoire), à une insuffisance des cours d'intervention/renforcement et à des élèves parfois laissés sans opportunités supplémentaires en raison du manque de ressources ;

CONSIDÉRANT que le personnel de DPS et le comité *Strengthening Neighborhoods* (Renforcer les quartiers) ont déterminé qu'un « effectif correct et stable » pour une école élémentaire est celui qui est supérieur à 300 élèves, pour que l'école puisse maintenir au moins 2 salles de classe de 25 élèves par niveau scolaire dans les écoles élémentaires ; et que le personnel de DPS s'engagera dans la collecte d'informations supplémentaires pour déterminer un seuil équivalent pour les écoles secondaires tout en tenant compte des petits programmes alternatifs ;

CONSIDÉRANT qu'une fois que les effectifs scolaires tombent en dessous de ce seuil, la capacité des écoles à mettre en œuvre efficacement leur programme prévu s'en trouve affectée à cause de la baisse du financement ;

CONSIDÉRANT que de nombreuses parties de Denver connaissent des changements démographiques importants, entraînant une réduction considérable de la population d'âge scolaire de DPS (une réduction d'environ 5 000 élèves de l'élémentaire rien qu'entre 2014 et 2020) ;

CONSIDÉRANT que la tendance à la baisse de la population d'âge scolaire devrait se poursuivre au fil du temps et avoir un impact sur les écoles élémentaires, les collèges et les lycées de DPS, vu que la baisse des taux de natalité, l'augmentation des prix du logement et de la construction de logements multifamiliaux plutôt que des logements unifamiliaux se poursuit dans la ville et dans l'État ;

CONSIDÉRANT que les Écoles publiques de Denver accordent une grande importance au dialogue entre écoles et communautés dans l'élaboration de solutions pour faire face à la baisse des inscriptions et dans la planification collaborative dans le but de mieux satisfaire les élèves et les quartiers ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE, face à la forte baisse du nombre d'enfants d'âge scolaire, la Commission scolaire demande au Surintendant de DPS et au personnel du district de mener un processus à l'échelle du district pour examiner les écoles à effectifs insuffisants ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le personnel de DPS se charge de faire participer directement les communautés scolaires, y compris le personnel, les élèves, les parents/familles/tuteurs, les voisins et les groupes de proximité, ainsi que les défenseurs des intérêts des élèves de DPS ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le Conseil de l'éducation attende du district qu'il assure la coordination, l'assistance technique et tout autre soutien nécessaire pour permettre et concrétiser la mise en place de solutions gérées par la communauté et soutenues par le district, qui répondent aux besoins uniques de chaque région et assurent une programmation de qualité pour les élèves, la solvabilité financière, la dotation en personnel et l'utilisation des installations ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le Conseil de l'éducation s'attende à ce que les solutions proposées par la communauté soient des solutions équitables, durables et de haute qualité pour les élèves ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil de l'éducation encourage toutes les écoles, quel que soit le type de gouvernance, à participer à cette concertation afin de s'assurer que tous les élèves de DPS ont accès à des programmes de qualité et fréquentent des écoles en mesure de faire fonctionner pleinement tous les programmes et plans scolaires prévus ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le Conseil de l'éducation exige que toutes les options envisagées, et tout changement potentiel, répondent aux exigences légales en tant que base de référence pour le programme ELA (programme d'acquisition de la langue anglaise) selon le Décret de consentement (y compris TNLI) et l'éducation spéciale, ainsi que l'inclusion de composantes d'apprentissage socio-émotionnel.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le Conseil d'éducation évalue les solutions proposées par la communauté qui répondent aux critères suivants :

- De multiples solutions sont présentées avec des avantages et des inconvénients que le Conseil d'éducation doit prendre en considération ;
- Les solutions envisagées répondent aux besoins du district de consolider le nombre total d'écoles/de classes DPS accueillant des élèves ;
- Les solutions envisagées incluront des écoles pouvant maintenir des effectifs supérieurs à 300 élèves dans les écoles élémentaires et le seuil à établir pour les écoles secondaires ;

- Les solutions permettront aux écoles de fonctionner durablement sur le plan budgétaire, en cohérence avec les autres écoles DPS.
- Les solutions présenteront les avantages et les inconvénients de toute nouvelle configuration des circonscriptions scolaires ;
- Les solutions présenteront les idées envisagées par la communauté pour les programmes scolaires qui ont le potentiel d'augmenter la programmation académique et les résultats des élèves.
- Les solutions présenteront les idées envisagées par la communauté concernant l'utilisation des bâtiments pour les écoles restantes ou consolidées, ainsi que pour tout bâtiment potentiellement vacant.

Carrie A. Olson,
PhD

Carrie A. Olson, PhD (Jun 11, 2021 10:13 MDT)

Carrie A. Olson, PhD, Président



Angela Cobián (Jun 11, 2021 11:34 MDT)

Secrétaire